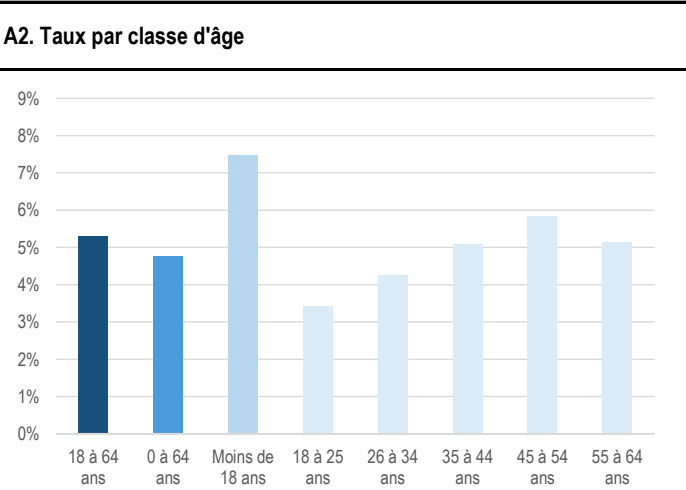
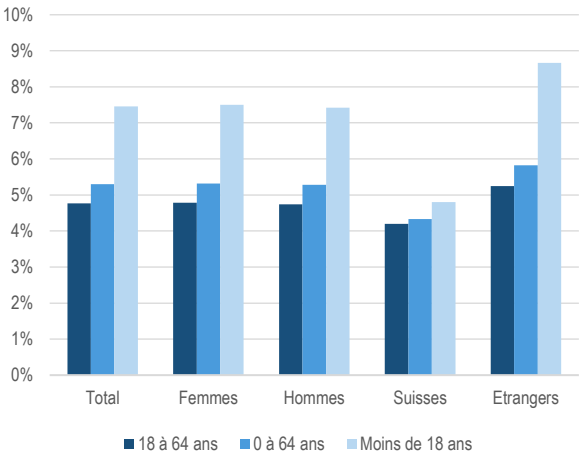


A. Taux d'aide sociale¹

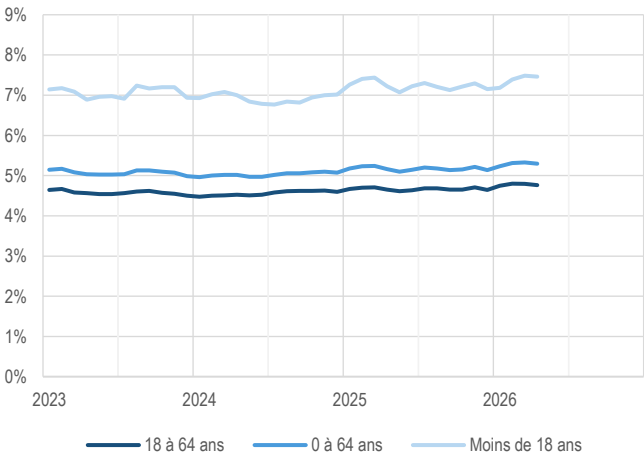
A1. Taux par classe d'âge	Taux	Var. mens. en points ²	Var. ann. en points ²
18 à 64 ans	4.8 %	-0.03	0.11
0 à 64 ans	5.3 %	-0.03	0.14
Moins de 18 ans	7.5 %	-0.02	0.24
18 à 25 ans	3.4 %	0.07	0.09
26 à 34 ans	4.3 %	-0.07	0.10
35 à 44 ans	5.1 %	-0.07	0.18
45 à 54 ans	5.8 %	0.04	0.01
55 à 64 ans	5.1 %	-0.10	0.10



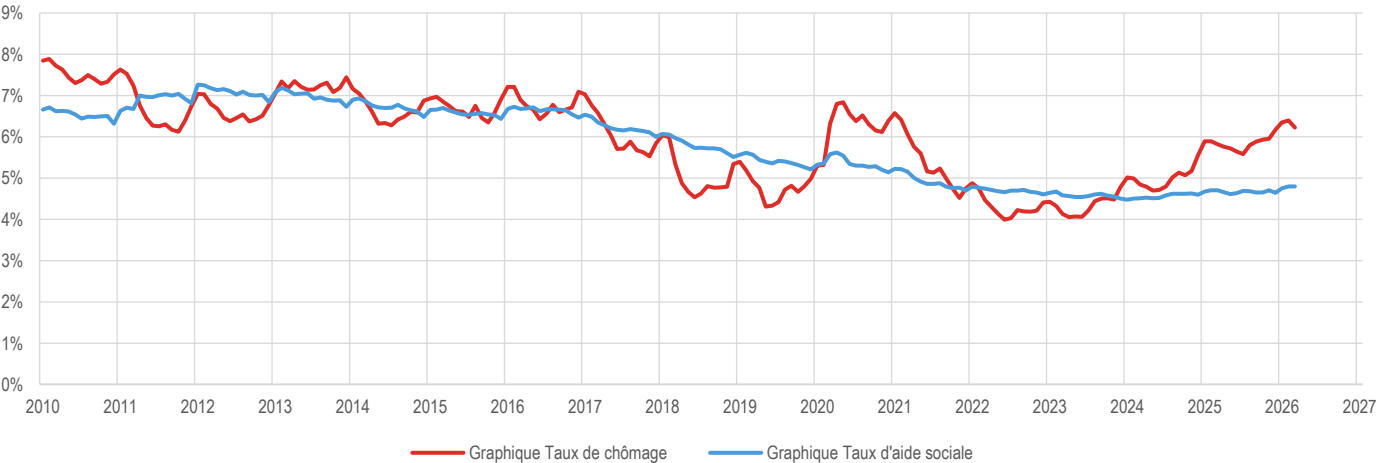
A3. Taux par classe d'âge, sexe et nationalité



A4. Taux par classe d'âge depuis 2023



A5. Taux d'aide sociale (18 à 64 ans) et taux de chômage (15 à 64 ans) à Lausanne depuis 2010³



B. Dossiers⁴

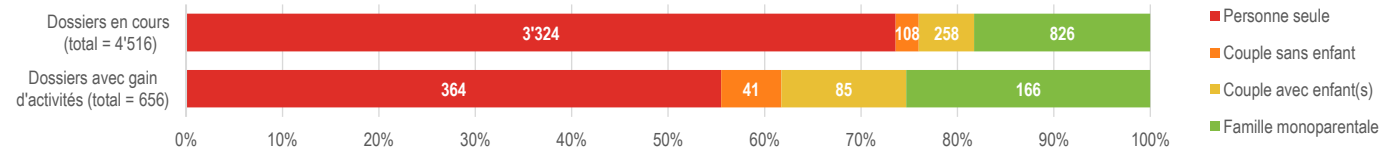
B1. Dossiers en cours	Effectif	En %	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Dossiers en cours - total	4'516	100 %	-0.7 %	2.7 %
avec prestation financière (PF) ⁵	4'514	100 %	-0.7 %	2.8 %
avec mesures d'insertion sociale (MIS)	502	11 %	-2.1 %	4.6 %
avec PF sans MIS	4'014	89 %	-0.6 %	2.5 %
sans PF avec MIS	2	0 %	-33.3 %	-60.0 %

B2. Ouvertures et fermetures ⁶	Effectif	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Ouvertures (avril 2026)	142	-21.1 %	-2.7 %
Ouvertures (décembre 2025)	119	-31.2 %	3.5 %
Fermetures (décembre 2025)	145	35.5 %	3.6 %
Solde (décembre 2025)	-26		

Les fermetures de dossiers sont disponibles avec un décalage de 4 mois par rapport au mois de prestation.

B4. Dossiers par ressource financière	Effectif	En %	Var. mens. en %	Var. ann. en %
Dossiers en cours - total	4'516	100 %	-0.7 %	2.7 %
Sans ressource	2'410	53 %	-2.9 %	1.7 %
Avec ressources ⁷	2'106	47 %	1.8 %	3.9 %
Gain d'activités ⁸	656	15 %	-1.1 %	2.8 %
LACI (chômage)	86	2 %	-2.3 %	-2.3 %
Rentes et autres prestations sociales	1'272	28 %	-0.5 %	3.9 %
Pensions alimentaires	204	5 %	1.5 %	-3.8 %
Autres ressources	641	14 %	11.5 %	4.7 %

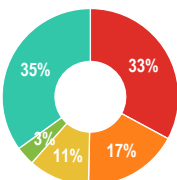
B6. Dossiers en cours (total et avec gain d'activités⁸) selon la composition du ménage



B7. Dossiers selon la durée au RI (les dossiers fermés sont communiqués avec un délai de 4 mois)

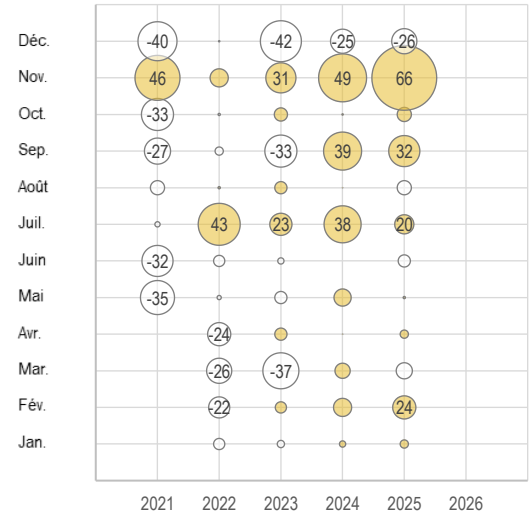


Dossiers en cours en avril 2026 (total = 4'516)



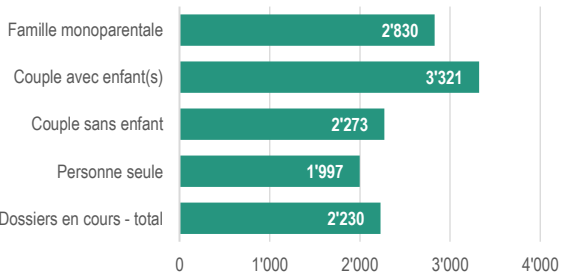
Dossiers fermés en décembre 2025 (total = 145)

B3. Variation mensuelle des dossiers en cours depuis mai 2021



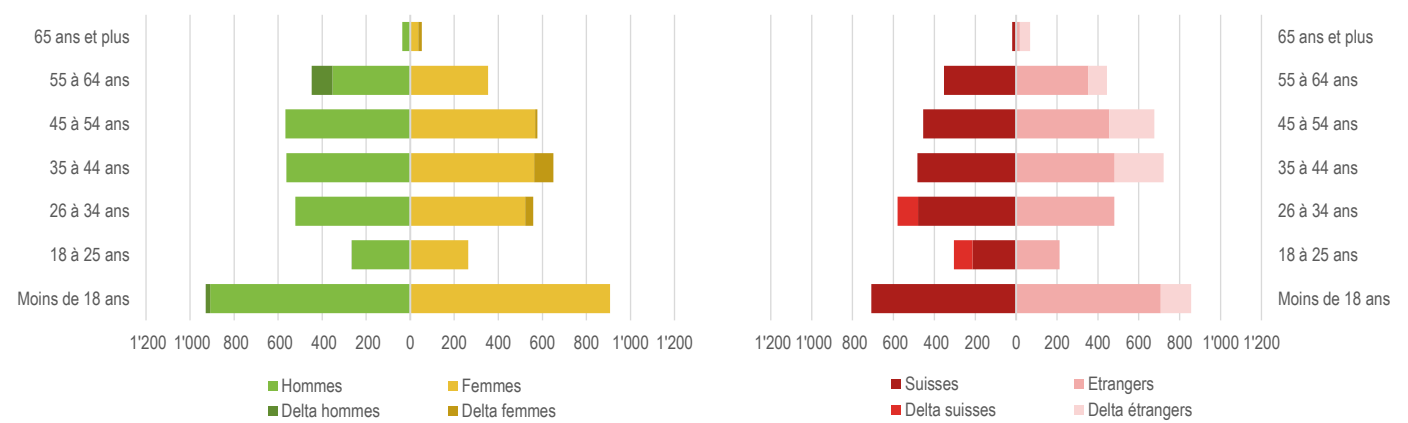
Jaune = hausse par rapport au mois précédent, blanc = baisse.

B5. RI mensuel moyen selon la composition du ménage en CHF



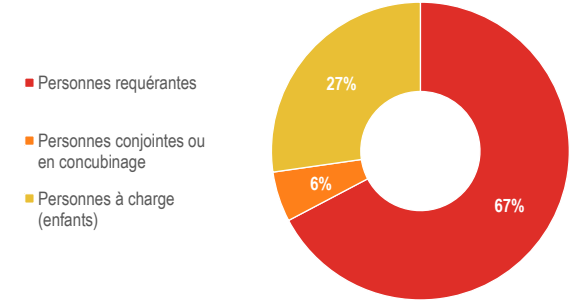
C. Bénéficiaires

C1. Bénéficiaires par sexe, nationalité et classe d'âge

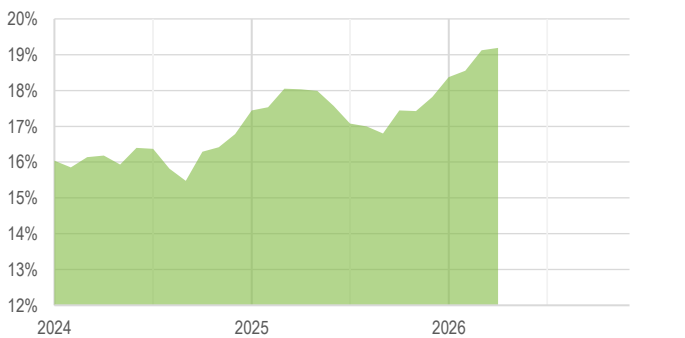


C2. Bénéficiaires	Total	En %	Avec PF	En %	Avec MIS	En %	Avec suivi UC ⁹	En %
Bénéficiaires - total	6'694	100 %	6'692	100 %	515	100 %	915	100 %
Femmes	3'363	50 %	3'363	50 %	297	58 %	381	42 %
Hommes	3'331	50 %	3'329	50 %	218	42 %	534	58 %
Moins de 18 ans	1'837	27 %	1'837	27 %	0	0 %	0	0 %
18 à 25 ans	530	8 %	530	8 %	56	11 %	78	9 %
26 à 34 ans	1'080	16 %	1'079	16 %	164	32 %	260	28 %
35 à 44 ans	1'213	18 %	1'213	18 %	173	34 %	293	32 %
45 à 54 ans	1'144	17 %	1'143	17 %	101	20 %	200	22 %
55 à 64 ans	801	12 %	801	12 %	18	3 %	84	9 %
65 ans et plus	89	1 %	89	1 %	3	1 %	0	0 %
Suisse	2'901	43 %	2'900	43 %	168	33 %	410	45 %
Union européenne (UE-27)	1'103	16 %	1'102	16 %	65	13 %	195	21 %
Europe hors UE	493	7 %	493	7 %	50	10 %	66	7 %
Reste du monde	1'860	28 %	1'860	28 %	228	44 %	233	25 %
Non défini	334	5 %	334	5 %	4	1 %	11	1 %

C3. Bénéficiaires par type

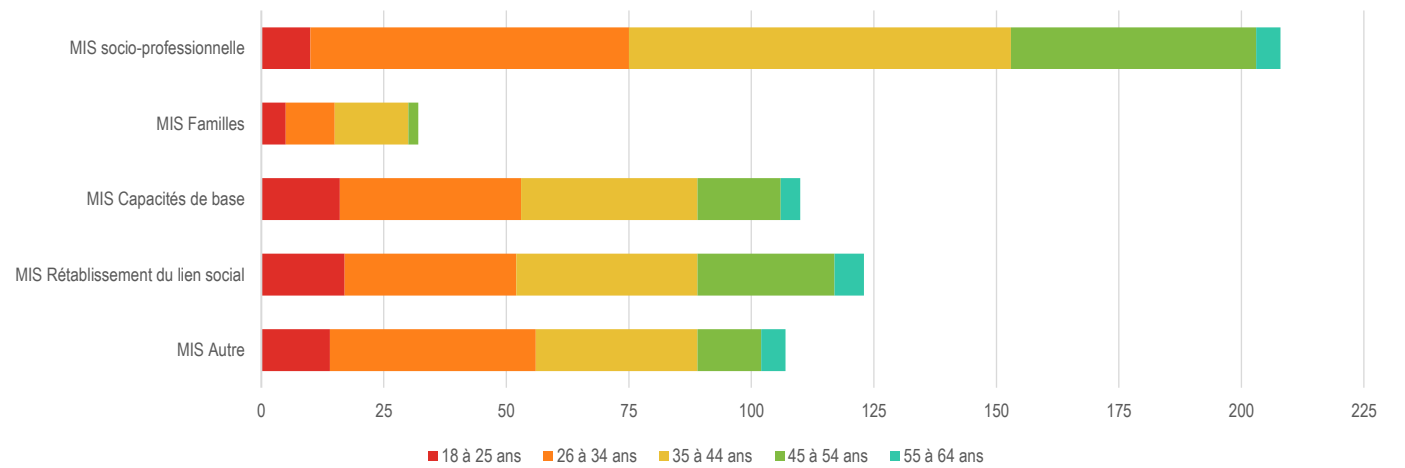


C4. Part des bénéficiaires (18 à 64 ans) avec suivi UC⁹ depuis 2024



D. Mesures d'insertion sociales (MIS)

D1. MIS suivies par classe d'âge du bénéficiaire et type de MIS



Notes

- 1) Taux d'aide sociale : bénéficiaires RI habitant à Lausanne, dans un ménage avec prestation financière durant le mois de prestation, en pourcent de la population résidente permanente du même âge.
- 2) Les variations mensuelles et annuelles sont calculées par rapport au mois précédent (M-1) ou à l'année précédente (M-12).
Si elles comparent des taux, elles sont calculées en points de pourcentage. Si elles comparent des effectifs, elles sont calculées en pourcents.
- 3) PC Familles : prestations financières complémentaires destinées à soutenir les familles à faible revenu pour l'éducation et l'entretien des enfants.
- 4) Le dossier est l'unité économique considérée pour le versement du RI. Il comprend au minimum la personne requérante, ainsi que la personne conjointe ou en concubinage et les enfants à charge. Le calcul du RI se base sur l'ensemble des bénéficiaires du dossier.
- 5) Les dossiers en cours avec prestation financière ont reçu un montant RI durant le mois sous revue.
- 6) Ouverture : première prestation versée. Fermeture : plus de prestation depuis 6 mois (date = dernier mois payé), avec un décalage de 4 mois.
- 7) Un dossier peut bénéficier de plusieurs ressources financières que le RI complète. La somme par ressource dépasse donc le total des dossiers.
- 8) Un gain d'activités comprend tout revenu ou prime d'activités (salariée, indépendante, accueil familial, atelier protégé).
- 9) Unité commune (UC) : suivi de l'insertion professionnelle des bénéficiaires RI aptes au placement.

Sources

Etat de Vaud
Direction générale de la cohésion sociale
DGCS

Ville de Lausanne
Service de l'économie
Office d'appui économique et statistique
www.lausanne.ch/statistique
et
Service social Lausanne